

http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Infos pratiques

Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Lundi : 16h à 18h Mardi : 16h à 18h Mercredi: 10h à 12h Vendredi: 16h à 18h

Sinon prendre rendez-vous avec le

secrétariat.

Mairie :

Tél.: 04 76 38 50 68 Fax: 04 76 38 11 43

Email:

mairie.st.bonnet.chavagne@orange.fr

Service technique

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35 Yoann CLEMENTE 07 87 60 46 23

Ecole St Bonnet: 04 76 38 04 62 **Service Périscolaire:** 07 86 60 27 35 **Ecole Montagne** : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

Eau/Assainissement : Numéro d'astreinte : 04.76.36.94.01

Agenda

Mairie:

Mairie fermée du Lundi 28 octobre au vendredi 01 novembre 2019.

Commémoration du 11 novembre: Saint-Bonnet-de Chavagne à 10h00, Montagne à 11h30.

EVS réunion de préparation jeudi 17 octobre à 18 h 30 à la salle des fêtes de St Antoine l'Abbaye.

Rallye de la noix samedi 26 octobre. Voir document annexe joint.

Apéro-concert 2 novembre à 19h au château de l'Arthaudière organisé par le comité des fêtes.

Soirée huitre dégustation et commande pour la fin d'année, le vendredi 22 novembre à 18h à la salle des fêtes de St Bonnet organisé par le comité des fêtes.

Ce local a pour but de répondre à certaines obligations:

- -Une salle de réunion permettant de se retrouver régulièrement afin de mettre en place les manifestations et saison de chasse.
- -Un point de départ des chasses en battue : signature du carnet, lecture des consignes de sécurité et informations de la présence des chasseurs aux autres usagers de la nature via

le tableau d'information visible sur la façade du local.

-Une salle de traitement du gibier répondant aux normes sanitaires exigées.

Le mot du maire

L'été finissant cède la place à l'automne. De chaque saison on retiendra, selon l'humeur de chacun, les bons ou mauvais moments. Parmi ceux-ci, l'événement qui a alimenté nos débats estivaux restera sans nul doute celui d'une météo capricieuse et ses dégâts importants dans notre commune et ses voisines. Un été de tous les excès climatiques, vent, grêle, canicule et sécheresse qui ont malmené les cultures, les bâtiments et le moral des personnes qui ont tout subi.



On a dit excès! les excès ne concerneraient-ils que les événements climatiques, visiblement pas... après avoir échangé sur le temps qu'il a fait au coin du champ, les discussions passent aussi en revue le reste de l'actualité. Elles pointent bien d'autres excès, tous les sujets du quotidien y passent : la multiplication des lois et des règlements en tous genres, les impôts et taxes, les normes, le coût de la vie et surtout les réformes annoncées. Pour autant, et, dans le même temps, des revendications de toute nature fleurissent pour demander plus, beaucoup plus et parfois jusqu'à l'impossible. Demandes dans lesquelles personne ne semble voir d'excès !? En matière d'administration territoriale qui concerne toutes les communes, on est vite passé d'un excès à un autre. Après avoir crié haro sur les collectivités locales et les élus locaux durant des mois, aucun Président de la République n'a autant multiplié les hommages pour la fonction de Maires, jamais l'assemblée n'a été aussi soucieuse des conditions d'exercices des mandats, jamais les médias n'auront autant planché sur la vocation, rapporté la difficile adéquation d'un engagement électif, entre : les responsabilités, les risques ou encore la vie privée.

Faut-il voir que de l'excès dans tout ce tintamarre ou, simplement un enjeu politique bien compris à l'approche des élections municipales de 2020 afin de corriger le cap. À chacun son jugement, mais il faudra demain concilier les excès d'hier et d'aujourd'hui, ceux qui viennent du « haut » ou du « bas », et bien d'autres... pour continuer de faire vivre nos territoires et ses collectivités avec bon sens et raison : Les réalités finissant toujours par s'imposer!

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable automne, doux et sans ex-

Robert Pinet

ACCA, le 28 septembre s'est déroulée l'inauguration du local.

Ce projet de plusieurs années a vu le jour grâce à la mobilisation d'une équipe motivée et dynamique. Le terrain a été mis à disposition par la commune, les matériaux financés par l'ACCA et une participation financière de la fédération des chasseurs de l'Isère. L'ensemble des sociétaires a participé selon les capacités de chacun.



En direct du conseil

11 juillet

- Point sur le budget communal.
- Une renégociation des contrats d'assurance a permis un renouvellement à un coût inferieur aux années précédentes.
- Mme Glénat, gérante des «Carrières Fromant» a informé par courrier la commune des études en cours en vue de la réouverture de la carrière « Aux Vallins » et de son projet de réalisation d'une voie privée de desserte qui reliera directement le site à la RD1092 via un ouvrage de franchissement du Furand.
- Un référendum d'initiative partagé pour la privatisation de l'aéroport de Paris a été mis en service depuis le 13 juin 2019 et pour une durée de 9 mois. Les citoyens qui souhaitent participer à ce référendum devront se rendre à la Mairie de St Marcellin.
- Validation du projet de délibération sur la dématérialisation des documents qui doivent être adressés la préfecture.
- Point travaux: Les travaux de réfection des chemins de Chavagne et de la Suffranerie sont terminés.

Les enfants heureux de retrouver le chemin de l'école

Les élèves du RPI St Bonnet / Montagne ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Robert PINET et Isabelle COTTE sont venus souhaiter une bonne rentrée aux élèves. C'est dans la continuité qu' a eu lieu la nouvelle rentrée scolaire avec peu de changement sur l'organisation du RPI trois classes à st Bonnet et une classe à Montagne. Du côté des enseignants, l'arrivée de



Corinne PONSET qui a en charge la classe de maternelle les lundis et jeudis.

Les enfants participeront aux Olympiades le 11 octobre au château de l'Arthaudière. Le 17 octobre aura lieu la « grande lessive » action nationale autour des créations artistiques des enfants sur un thème commun. Les productions artistiques seront exposées à l'école afin de les présenter aux parents de 15h à 18 h.

Espace de Vie Social

L'opinion des habitants étant majeure et afin d'étudier dans quelles conditions nous pourrions ouvrir cet espace intergénérationnel associant les trois communes de Montagne, Saint Antoine l'Abbaye et St Bonnet de Chavagne, nous vous invitons à la 3ème réunion du Comité des Habitants qui aura lieu :

le jeudi 17 octobre, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Saint Antoine l'Abbaye

(si vous avez une difficulté pour être à l'heure, venez quand même, vous pourrez participer) Cette réunion sera suivi d'un buffet-apéritif, moment de convivialité toujours essentiel entre nous.

"I'Association Patriotique Saint Bonnet de Chavagne / Montagne vous informe qu'un voyage de 3 jours dans la cadre du devoir de Mémoire va être or-



ganisé au printemps 2020 à Verdun (ville de mémoire à la fois symbole historique et étonnante cité patrimoniale) et Colombey-les-deux-Eglises. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président Jean Claude MANQUAT 04.76.38.49.35



Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite.

Élection en 2020

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6e ven-

dredi précédant le 1er tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020, soit directement auprès de la Mairie soit en ligne sur le site service public, soit par courrier (pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile au moyen d'une facture d'électricité ou de téléphone). L'inscription est automatique pour le jeune <u>atteignant 18 ans et s'étant fait</u> recenser à l'âge de 16 ans et la personne devenue française après 2018.



Le recensement militaire se fait dès l'âge de 16 ans. Le jeune ou son responsable légal se présente en Mairie avec le

livret de famille et sa pièce d'identité en cours de validité. Une attestation de recensement est délivrée pour être présentée à certaines administrations qui la demandent.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre. La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

première ruche détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisa-

tion d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies sont à déclarer, Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

Contact: assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone: 01 49 55 82 22



Temps forts

Comité des fêtes

En ce beau week-end de fin d'été s'est déroulée la traditionnelle vogue.

Cette année encore les pétanqueurs se sont déplacés nombreux les deux après midi.

Le samedi le traiteur saint Philomène avait préparé les traditionnelles ravioles pour 266 convives qui ont pu admirer le beau feu d'artifice, et danser avec la Machine à Danser.

Le lendemain , les jeux a la C... se sont déroulés dans une ambiance bon enfant. Le soir un ostréiculteur de Sète nous avait préparé une brasoucade qui a remporté un vif succès auprès des 157 personnes qui ont pu en profiter. L'année prochaine un service de réservation sera mis en place. Heureusement le producteur avait apporté avec lui crevettes et huîtres qui ont pu satisfaire ceux qui n'ont pas eu de moules. Le concert avec le groupe Théo a clôturé ce week-end festif en beauté.



ACCA

Avec l'automne , arrive l'ouverture de la chasse. Du dimanche 8 septembre 7h au lundi 30 septembre la chasse est ouverte uniquement les dimanches, jeudis et samedis , le lundi est autorisé sans chien aux gibiers de passage. A compter du mardi 1 octobre jusqu'au dimanche 11 janvier, elle est ouverte tous les jours sauf le vendredi. Les battues aux gros gibiers sont signalées systématiquement par des panneaux afin que tous les utilisateurs de la nature puissent être informés du danger potentiel, il est déconseillé de les retirer avant la fin de l'action. Les informations concernant les actions de chasse gros gibiers sont également disponibles au local de chasse. Vous pouvez retrouver l'ensemble du règlement sur le site de la commune dans l'onglet ACCA. A compter du lundi 12 janvier la chasse est ouverte uniquement le samedi et le dimanche en battue aux nuisibles.



SOU DES ECOLES

L'assemblée générale du Sou s'est tenue le Mardi 24 Septembre 2019.

Comme chaque année le bilan moral et financier de l'année écoulée ont été présentés.



Le budget du Sou des écoles se porte bien malgré quelques imprévus et laisse envisager deux belles « classes découvertes » pour les élèves des classes de Nathalie Bourroux et d'Etienne Petitjean. Nous remercions Mme Stacie Tomasi pour ces deux années passées à nos cotés, elle a fait le choix de quitter le bureau tout en restant membre très actif !!! pour se présenter en tant que parent délégué.

Suite à un vote la nouvelle équipe se constitue de Mr Porotti Anthony : Président, Mme Lambert Priscilla et Mme Da Rocha Patricia : Vice-présidentes, Mme Prunelle Aurélia : Secrétaire, Mme Genin-Lommier Nancy et Mr Yamanaka Tony : Vice-secrétaires, Mme David Audrey : Trésorière, Mme Felandes Céline : Vice-trésorière. C'est donc avec grand plaisir que nous accueillons Mme Felandes Céline , Mr Porotti Anthony et Mr

Yamanaka Tony au sein du bureau. Nous remercions les fidèles membres actifs qui nous aident depuis plusieurs années et lançons un appel afin que de nouvelles familles nous rejoignent. Plus nous aurons de bras et de têtes pensantes, plus l'organisation sera simple et agréable et en prime peut être de nouvelles bonnes idées à la clef!!

A NOTER: PROCHAINES MANIFESTATIONS:

- Tenue d'une buvette et d'un snack au croisement « route du Vernay », « Traversée de champ Chenevers » à Saint-Bonnet de Chavagne le 26 octobre lors du Rallye de la noix. Nous remercions Jean-Claude DARLET d'avoir accepté de nous prêter son champ.
- -Vente de sapins de Noël sur commande avant le 6 Décembre et distribution (date non définie à ce jour) à l'école de Saint-Bonnet de Chavagne (producteur sur Montagne).
- Loto le Dimanche 2 Février (après-midi)

Pour cette manifestation nous sollicitons tous les habitants du village : si vous avez dans vos placards des cadeaux en double, des choses neuves qui vous sont inutiles ou bien encore un employeur susceptible de pouvoir offrir quelque chose, n'hésitez pas à contacter le Sou des écoles à l'adresse mail suivante : association du soude-secoles@gmail.com ou Nancy GENIN LOMMIER AU 06 34 01 29 09.

NOUVEAUTE :En cours de préparation un Escape Game géant à Saint-Bonnet de Chavagne en Avril ou Mai Belle année à tous, l'équipe du Sou **Au Château de l'Arthaudière**, cet été, la fréquentation a été plutôt bonne, et a doublé par rapport à 2018. Les expositions présentées ont drainé, semble t-il, un nombre important de visiteurs qui ont découvert pour la première fois l'Arthaudière.

Trois jeunes chavanais ont participé à la réussite de cette saison, Florent Didier, et plus ponctuellement Sarah Pedron, ont assuré l'accueil au château. Nous les remercions pour leur disponibilité et le sérieux qu'ils ont mis à ce travail.

Quant à Valentin Lergès, c'est avec un très grand plaisir que nous l'avons ac-



cueilli dans l'une des salles pour une exposition de peinture, dessin et sculpture. Son univers artistique présenté en septembre nous montrait à voir des paysages sauvages, naturels, réels ou

imaginaires. "Le désert et le reste", titre de l'exposition, proposait au visiteur d'imaginer son voyage...

Du 25 juin au

25 septembre 2019

DECARD Suzanne, le 28 juillet

MAYET Henriette, le 10 août

ROBIN Tristan, le 16 août

Naissance:

La saison 2019 s'est terminée lors des Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre. Quelques jours auparavant, les employés municipaux ont soigneusement tondu les pelouses, et Gil, infatigable bénévole, a nettoyé les nombreuses platesbandes pour recevoir les visiteurs dans un cadre agréable. Ceux-ci ont aussi largement apprécié les visites accompagnées et commentées, et surtout la possibilité de découvrir les étages, ouverts exceptionnellement pour l'occasion.

Samedi matin, Monsieur Robert Pinet et quelques représentants de l'association ont reçu Monsieur Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère, accompagné de Monsieur Bernard Perazio, vice-président et représentant le sud Grésivaudan, et de Monsieur Aymeric Perroy, directeur des services culturels et patrimoine du département pour une visite surprise du château.

Portraits de chavanais

Valentin Lergès, 29 ans a toujours été passionné par le dessin. Après le lycée il est admis aux Beaux-arts d'Annecy où il a terminé ses études il y a 5 ans. Il se lance alors dans le dessin d'affiches de concert et de jaquette d'albums. Il a exposé ses œuvres au château de l'Arthaudière en septembre. Il s'inspire des paysages qu'il croise lors de ses randonnées ou des travaux des autres artistes qu'il rencontre. Il



ne fait pas dans l'imaginaire, il reproduit et adapte ce qu'il voit dans la nature. C'est avec un grand plaisir qu'il a voulu exposer dans son village natal. Pour 2020, il a un projet littéraire qui reste dans le même esprit de présentation des paysages qui l'entourent. Nous lui souhaitons bonne chance pour le futur, en espérant le retrouver lors d'une rencontre lecture.

Florent Didier, 23 ans est passionné par la musique depuis toujours. Actuellement il travaille dans la salle de concert « La Belle Electric » sur Grenoble. Cet été, il a accueilli les visiteurs au château de l'Arthaudière tout en animant les visites ludiques des enfants le mercredi. Il a apprécié de côtoyer et

d'échanger avec les artistes qui ont exposé tout au long de l'été et de se replonger dans l'histoire de notre château. En septembre il retourne à ses projets personnels qui sont d'enregistrer un album de ses propres compositions. Vous pouvez retrouver toutes ses reprises et ses réalisations sur son compte Instagram

« @florent didier ».





S'inscrire sur l'annuaire économique du site Internet de St Bonnet : Vous exercez votre activité sur la commune et n'êtes pas présents sur l'annuaire économique ? Merci de contacter la mairie ou d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique économie de notre site Internet :

http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr



Toutes les infos et de nombreuses photos sur :

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale »